



Un Agenda 21 pour renforcer l'Eco-Région

2008 Forum de lancement de l'Agenda 21 Île-de-France

- Le choix d'un agenda 21 interne : périmètre de l'institution régionale dans l'ensemble de ses décisions
- Une démarche participative- services, élu-es, organismes associés, CESR
- La prise en compte la dimension territoriale sous l'angle des impacts des politiques régionales sur le territoire
- Une démarche de type mixte alliant l'utilisation de « référentiel » à celle de « programme d'actions »
- La prise en compte de la démarche d'évaluation en amont du projet afin d'assurer sa capacité d'amélioration continue.





Objectifs de l'Agenda 21

Viser l'exemplarité de l'institution régionale dans son fonctionnement

Intégrer les objectifs de l'Eco-Région dans les politiques du Conseil Régional

Mettre en œuvre une gouvernance renouvelée



L'Agenda 21 Île-de-France

Adopté par l'assemblée régionale le 26 novembre 2009

- Un cadre de référence de l'action régionale intégrant les politiques et plans structurants élaborés depuis 2004
- Un palier de mise en cohérence avec une plus grande transversalité des approches

L'agenda 21 comprend :

- un programme d'actions « Exemplarité » décliné en 6 chantiers
- un plan d'actions Exemplarité 2010 composé de 35 fiches actions dont des actions de sensibilisation et de formation
- un référentiel de l'Eco-Région
- un dispositif d'évaluation et des indicateurs



Les objectifs de l'Eco-Région

Axes stratégiques	Objectifs de l'Eco-Région
Gouvernance	Aller vers plus de concertation et favoriser la gestion de proximité
	Promouvoir les échanges sur les principes et les pratiques de l'écorégion, y compris à travers les actions de coopération européenne et internationale
Responsabilité sociale	Réduire les inégalités sociales et territoriales et promouvoir un développement solidaire
	Améliorer la qualité de vie des franciliens et franciliennes
Responsabilité environnementale	Réduire les pollutions, nuisances et les risques en privilégiant les politiques de prévention
	Préserver la biodiversité, réduire les atteintes aux écosystèmes et favoriser les conditions de leur bon fonctionnement
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique
Responsabilité économique	Créer un cadre favorable à un développement éco responsable
	Favoriser les modes de développement créateurs d'emploi local, économes en énergie et ressources naturelles et les éco-activités.
Transversalité à travers la dimension territoriale du développement durable	Promouvoir un aménagement durable du territoire, économe en énergie, ressources naturelles et espace.



Le référentiel de l'Eco-Région

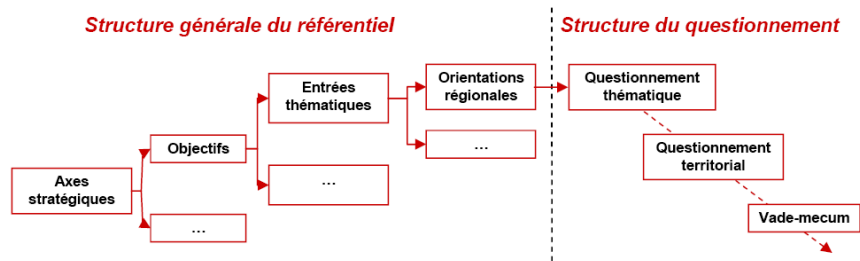
Un cadre général, commun aux services et aux élu-e-s

- Un cadre structurant et évolutif pour systématiser la prise en compte des objectifs de l'Eco-Région dans l'ensemble des politiques
- Au stade actuel, outil interne d'accompagnement dans le processus d'élaboration des politiques cadres

Outil de lisibilité des politiques par les partenaires et support potentiel pour les partenariats et la concertation sur les questions de développement durable



Le référentiel de l'Eco-Région



Une présentation de l'ensemble des orientations régionales du référentiel



Gouvernance

Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Aller vers plus de concertation et favoriser la gestion de proximité	Concertation	Assurer la concertation en interne et avec les organismes associés et le CESR
		Renforcer la concertation en externe
	Gestion de proximité	Impliquer des acteurs locaux dans la mise en œuvre et la gestion des projets
	Articulation et complémentarité	Mettre en cohérence les différents dispositifs et les actions régionales
Promouvoir les échanges sur les principes et les pratiques de l'Eco-Région, y compris à travers les actions de coopération européenne et internationale	Évaluation	Mettre en place un dispositif d'évaluation
	Échanges interrégionaux et nationaux	Organiser une collaboration avec les autres régions et les institutions nationales
	Échanges européens et internationaux	Promouvoir les échanges à l'échelle européenne et internationale



Questionnements

Questionnement Thématique	Questionnement Territorial
- Le projet repose-t-il sur un diagnostic partagé avec les partenaires ? - A-t-on pris en compte les différents besoins pour les différentes catégories de publics ? - Quel type de concertation a été mis en œuvre sur ce projet : comités de pilotage, représentation des élus, réunions publiques, fréquence, ... ? - En quoi le projet prévoit-il d'aller au-delà des obligations légales prévues en matière de concertation ? - Comment les partenaires sociaux des acteurs professionnels ou socioprofessionnels ont-ils été associés ? - Quelles sont les contractualisations existantes avec nos partenaires ?	- A quelles échelles territoriales la concertation a-t-elle été menée ? Les différents niveaux de collectivité concernés ont-ils été associés ? - Quand le travail de concertation est-il intervenu (conception, financement, mise en œuvre) ? - A quel type d'acteurs le projet fait-il appel dans son élaboration (locaux, nationaux, experts, associatifs, ...) ? - La concertation a-t-elle permis d'aborder les questions de critérisation et de conditionnalité ?



Vade-mecum

Assurer la concertation en externe

- * CR 56-05 Aides régionales en faveur de la participation citoyenne et démocratique
- * CR 43-04 Une démocratie de participation en Île-de-France

Unité aménagement durable		
		
Responsabilité sociale		
Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Réduire les inégalités sociales et territoriales et promouvoir un développement solidaire	Lutte contre les inégalités sociales et territoriales	Lutter contre les carences territoriales et moduler les aides régionales en fonction des inégalités
		Améliorer l'accessibilité
		Favoriser l'accès au logement
		Favoriser l'accès à une formation diversifiée
		Lutter contre toutes les formes de discrimination et favoriser l'insertion sociale
Améliorer la qualité de vie des franciliens et franciliennes	Cadre de vie de qualité	Améliorer le bâti, l'aménagement urbain et le paysage et développer la mixité fonctionnelle
		Créer et préserver la nature en ville
	Santé et environnement	Prendre en compte les liens entre santé et facteurs environnementaux dans les projets d'aménagement
	Cohésion et renforcement de la vie sociale	Contribuer à la valorisation de l'espace public et à l'animation des quartiers
		Améliorer l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports

Unité aménagement durable		
		
Responsabilité économique		
Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Créer un cadre favorable à un développement éco-responsable	Accompagnement des filières prioritaires	Mobiliser des outils d'accompagnement des activités éco-responsables (montage financier, juridique, méthodologie, couveuses, coopératives,...)
		Soutenir l'innovation en matière de développement durable
		Favoriser le développement d'éco-pôles et d'éco-parcs
	Sensibilisation et formation des professionnels	Sensibiliser les entreprises aux comportements éco-responsables et les soutenir dans cette démarche
Favoriser les modes de développement créateurs d'emploi local, économes en énergie et ressources naturelles et les éco-activités	Emploi	Développer une offre de formation aux éco-métiers
		Favoriser les projets alternatifs et innovants créateurs de nouveaux métiers et d'emplois
		Favoriser l'emploi local et pérenne, en phase avec les bassins de vie et pôles d'activité
		Promouvoir un emploi de qualité
	Activités économiques	Favoriser l'insertion professionnelle par l'emploi
		Favoriser la prise en compte du développement durable dans le tissu économique dans son ensemble
		Maintenir et transmettre les activités économiques sur le territoire
		Promouvoir l'économie sociale et solidaire
		Soutenir les éco-activités, filière prioritaire du SRDE et de l'ESS

Unité aménagement durable		
Responsabilité environnementale		
Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Réduire les pollutions, nuisances et les risques en privilégiant les politiques de prévention	Gestion des déchets	Réduire la quantité et la nocivité des déchets
		Valoriser les déchets
	Qualité de l'air	Réduire les pollutions de fond, de proximité et la pollution diffuse
		Améliorer la qualité de l'air intérieur
	Nuisances sonores	Réduire les sources de bruit et la pollution sonore diffuse
		Améliorer le confort acoustique
Préserver la biodiversité et réduire les atteintes aux écosystèmes	Qualité de l'eau	Limitier les pollutions (ruissellement, assainissement,...) pour améliorer la qualité de l'eau
	Risques naturels et technologiques	Réduire l'exposition et la vulnérabilité
	Biodiversité	Assurer le fonctionnement global des écosystèmes
		Favoriser les pratiques écologiques de gestion et d'utilisation des espaces
	Ressources naturelles	Gérer de manière économe les ressources naturelles

Unité aménagement durable		
Responsabilité environnementale		
Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique	Energie	Réduire les consommations
		Développer les énergies renouvelables et locales
	Limitation des émissions liées aux déplacements	Réduire les distances de déplacement
		Favoriser l'accessibilité aux transports en commun et aux modes de déplacement doux
		Développer l'intermodalité
	Changement climatique	Anticiper les événements extrêmes dans la localisation et la conception des ouvrages, bâtiments et dans l'aménagement du territoire (prise en compte des risques de canicule, inondation, tempêtes,...)

Transversalité à travers la dimension territoriale du développement durable

Objectifs	Entrées thématiques	Orientations
Promouvoir un aménagement durable du territoire, économe en énergie, ressources naturelles et espaces	Aménagement durable	Élaborer des politiques compatibles avec le projet de SDRIF

Le référentiel de l'Eco-Région

Une utilisation dès la conception de la politique jusqu'à la rédaction du rapport

- Utilisation des questionnements et du vade-mecum pour aider à la compréhension des orientations et à la rédaction du rapport

L'introduction systématique d'une annexe Eco-Région

- Une grille d'auto diagnostic précisant les orientations prises en compte
- Un texte explicatif pour chaque objectif de l'Eco-Région
- Phase progressive de mise en œuvre

Un support informatique pour faciliter l'utilisation du référentiel



Merci de votre attention